

Appel à projets - communication : Amélioration du geste de tri

Afin de répondre à des objectifs ambitieux en matière de recyclage et d'intégration de matériaux recyclés, Adelphe a identifié plusieurs leviers notamment des actions de communication destinées à sensibiliser et mobiliser les publics autour du tri et du recyclage. Dans cette optique, des initiatives sont nécessaires pour améliorer concrètement les performances de tri et de recyclage avec l'objectif d'atteindre un taux de recyclage de 100% des emballages d'ici 2030. C'est dans ce cadre que **l'Appel à projets « Communication Geste de tri » a été lancé le 7 avril 2025**, afin de soutenir les projets de communication de nos adhérents visant à renforcer le tri des emballages et des papiers.

Quels sont les objectifs de cet appel à projets ?

- Inciter les consommateurs à trier davantage
- Soutenir et aider les adhérents d'Adelphe à communiquer sur le geste de tri en finançant leurs projets de communication
- Miser sur la complémentarité et le collectif grâce aux actions de communication d'Adelphe (*campagnes nationales, réseaux sociaux, actions régionales, activations dédiées à la jeunesse*) permettent de toucher plus de 85 % de la population française

Qui peut candidater ?

- Les adhérents Adelphe et du contrat collectif ODG Côtes du Rhône qui souhaitent déployer un projet de communication portant sur le geste de tri d'un ou plusieurs de leurs emballages
- Ils peuvent candidater seul ou en groupement dans le cadre d'un projet commun (*minimum cinq adhérents*)
- Une Fédération professionnelle ayant comme adhérents des entreprises metteurs en marché d'emballages

Quels sont les projets financés ?

- Création de contenus vidéos (*hors films TV, CTV et cinéma*)
- Création de contenus audios
- Création de contenus pour les réseaux sociaux
- Créations de contenus print pour affichage ou encart presse
- Communication sur le tri on pack
- Le projet doit avoir lieu en France : il doit être destiné à des cibles grand public en France métropolitaine ou d'Outre-mer

€ Les financements

- L'enveloppe totale de cet appel à projets est de 540 000€.
 - *Pour une candidature individuelle:*
 - Minimum de financement: 8 000€ par projet
 - Maximum de financement: 40 000€ par projet
 - *Pour une candidature par groupement:*
 - Minimum de financement: 20 000€ par projet
 - Maximum de financement: 100 000€ par projet

Candidature

- Documents à envoyer à aagstedetri@citeo.com
 - Formulaire de candidature + dossier de candidature.
- Date limite : 30/06/2025 – 23h59
- Annonce des lauréats : septembre 2025